



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PREZIDANT AR C'HUZUL-DEPARTAMANT

Madame Catherine CHABAUD
Ministre de la Transition écologique, de la
Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche
24, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Quimper, le 10 mars 2026

chère Madame la Ministre,

La hausse brutale des coûts du carburant observée depuis plusieurs jours, sans perspective de baisse à court terme, accentue une situation déjà très difficile pour la filière de la pêche dans le Finistère. Cette conjoncture préoccupante appelle une action urgente pour assurer la continuité des activités de nos pêcheurs.

Depuis plusieurs années, la filière subit des crises à répétition qui ont affecté son équilibre économique. La destruction des plus grands navires à l'occasion des plans de sortie de flotte, le durcissement des réglementations de toute nature, la difficulté d'investir dans le renouvellement de la flotte compte tenu de marges trop faibles et de règles administratives dépassées au plan européen, les restrictions imposées par les fermetures spatio-temporelles dans le Golfe de Gascogne, chacun de ces chocs a fortement réduit l'activité et ainsi amené la pêche bretonne à un point de bascule.

La hausse brutale du prix du carburant pourrait rapidement placer les entreprises de pêche dans une impasse. Le prix du gazole détaxé approche désormais un euro par litre, une augmentation considérable qui rend, pour les navires les plus consommateurs en carburant, toute sortie en mer économiquement déficitaire.

Dans ces conditions, plusieurs armements envisagent de suspendre leur activité et de laisser leurs navires à quai dans les tout prochains jours. Une telle situation provoquerait une désorganisation profonde de l'économie portuaire du Finistère, et aurait des répercussions directes sur l'emploi, l'activité des criées et l'ensemble de la filière, en particulier le mareyage.

Dans le Finistère, la pêche constitue bien davantage qu'une activité économique parmi d'autres : elle structure l'équilibre social et économique de nombreux territoires littoraux et fait vivre des milliers de familles. L'activité des armements irrigue un écosystème composé de marins, mareyeurs, entreprises de logistique, transporteurs, criées, ateliers de réparation navale et acteurs de la transformation des produits de la mer.

Au-delà de l'enjeu économique local, c'est également la question de la souveraineté alimentaire de notre pays et du maintien d'une pêche française active qui est posée. L'affaiblissement de notre flotte nationale ne ferait qu'accroître notre dépendance aux importations de produits de la mer.

Face à cette situation d'urgence, il apparaît indispensable de rétablir sans délai un mécanisme d'aide au carburant destiné aux pêcheurs professionnels, afin d'éviter un arrêt progressif de la flotte et une fragilisation durable de la filière.

Depuis des années, les professionnels de la filière et les élus des territoires littoraux demandent à l'unisson de refonder un modèle économique pour redonner une compétitivité structurelle aux navires, quelles que soient les fluctuations des cours du pétrole.

Dans l'attente, l'urgence commande d'agir.

Restant à votre disposition pour tout échange, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Maël DE CALAN

Copie :

*Mesdames et Messieurs les parlementaires du Finistère
Monsieur le président du Comité départemental des pêches
Monsieur le président du Conseil régional de Bretagne
Messieurs les présidents des départements bretons*